

## Dialogue autour du droit de vote entre le tuteur familial et la personne protégée



**C'est vrai que j'ai le droit de voter maintenant ?**

**Même si dans mon jugement de tutelle c'est écrit le contraire ?**

**Eh oui !**

**Depuis la Loi du 23 mars 2019 et ce n'est même pas nécessaire de demander l'autorisation au juge ou de faire rectifier le jugement !**



**Et comment je fais ?**

**Eh bien il faut t'inscrire sur la liste électorale de la commune de ton domicile**



**Et je peux m'inscrire jusqu'à quand pour voter pour le Président de la République ?**

**Attention, tu as jusqu'au 4 mars. Il faut aller à la Mairie avec la Carte d'Identité, un justificatif de domicile et remplir le formulaire CERFA 12669\*02**



## Dialogue autour du droit de vote entre le tuteur familial et la personne protégée



Et si je ne peux pas me déplacer à cause de mon handicap ?

Alors tu peux t'inscrire en ligne sur le site « service public » ou encore par courrier en envoyant les 3 documents à la Mairie avant le 4 mars 2022



Et après, qu'est ce qui se passe ?

Et bien tu reçois ta Carte d'Electeur et tu vas pouvoir aller voter pour l'élection du Président de la République le 10 et le 24 avril 2022



Et si je ne peux pas du tout me déplacer pour aller voter ?

## Dialogue autour du droit de vote entre le tuteur familial et la personne protégée

**Tu peux faire une procuration à un électeur de ton choix.**

**Tu écris au commissariat de police ou à la gendarmerie avec un certificat médical pour qu'un agent vienne établir une procuration à domicile.**

**La personne qui aura ta procuration devra se déplacer pour voter dans ton bureau de vote**



**N'importe quelle personne peut avoir ma procuration ?**

**Oui, sauf les mandataires professionnels, le personnel des établissements ou d'aide à domicile (1)**

**Mais tu peux donner ta procuration à ton tuteur familial**



**Est-ce que j'ai le droit d'être accompagné pour aller voter ?**

**Normalement le droit de vote s'exerce personnellement mais si tu as des difficultés pour mettre le bulletin dans l'enveloppe, dans l'urne ou pour signer tu peux être accompagné d'un électeur de ton choix sauf ceux notés comme avant (1)**

